

COMMUNE DE SAINT-AUBIN-LE-CAUF

Canton d'Envermeu - Département de la Seine-Maritime

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2014
--

I) COMPTE-RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 05 novembre 2014.

II) REVISION DES TARIFS COMMUNAUX
--

Le Conseil municipal adopte les tarifs communaux pour l'année 2015 tels qu'ils sont indiqués ci-dessous

NATURE		TARIF 2014	TAUX DE REVISION	TARIF 2015
Cimetière				
* Concession 2 m2	15 ans	199	Environ 1%	201
	30 ans	288	"	291
	50 ans	428	"	432
* Concession 1 m2	15 ans	120	"	121
	30 ans	172	"	174
	50 ans	256	"	259
Salle				
* <u>Vin d'honneur</u>	commune	84	Environ 2%	86
	hors commune	126	"	129
* <u>Soirée (salle seule)</u>	commune	126	"	129
	hors commune	190	"	194
<u>(salle + cuisine)</u>	commune	190	"	194
	hors commune	284	"	290
* <u>Week-end (salle seule)</u>	commune	190	"	194
	hors commune	284	"	290
<u>(salle + cuisine)</u>	commune	284	"	290
	hors commune	426	"	435

* <u>Vaisselle</u>	verres (la douzaine)	2,10	"	2,15
	couverts vs (la douzaine)	16,90	"	17,15
	couverts vc (la douzaine)	21,00	"	21,30
Ecole				
* Repas cantine	commune	3,05	Environ 1,5%	3,10
	hors commune	3,90	"	4,00
	personnel	4,90	"	5,00
* Garderie (1 heure)	Commune	0,90	"	1,00
	hors commune		"	1,25
Loyers				
* Mont-Raoult		3 514 €/an	Indice des prix à la consommation (novembre 2014 : 0,3%)	3 525 €/an
* Etangs communaux		2 465 €/an		2 472 €/an
* Logement école		209 €/mois		210 €/mois
* Maison Thomas		429 €/mois		410 €/mois

III)

QUESTIONS DIVERSES

1) Activités périscolaires du 2^e trimestre

Madame Boudet présente les activités périscolaires du 2^e trimestre avec le souhait qu'elles soient également celles du 3^e trimestre.

Quelques changements par rapport à celles du 1^{er} trimestre. Il n'y a plus d'interventions de VPA, par contre démarrage d'une activité théâtre avec Caroline Hamiaux, de création d'un film avec l'ADDLE et poursuite de l'activité échecs.

Coût estimé pour la commune : environ 1 350 €

2) Restos du Cœur : Campagne 2014 -2015

Comme les années passées, le Conseil municipal décide de verser une subvention de 500 € à l'antenne d'Envermeu des Restos du Cœur sous la forme d'une bon d'achat à faire valoir au magasin Intermarché de Saint-Nicolas-d'Aliermont.

3) Subventions exceptionnelles d'activités

a) Noël des enfants de l'école de football du SAUFC

Le président du SAUFC sollicite une subvention pour l'organisation du Noël des enfants de l'école de football : sortie au bowling, goûter à la salle polyvalente et achat de cadeaux.

La dépense est estimée à environ 500 €

Sur proposition de la commission "Vie associative", le Conseil municipal décide d'allouer une subvention de 250 € au titre de l'aide financière à l'organisation de cette manifestation.

b) Organisation du Téléthon par Sports et Loisirs

L'association Sports et Loisirs, nouvelle version, a organisé le téléthon le premier week-end de décembre.

Proposition a été faite par la commission "Animation - Vie associative" de soutenir la manifestation en prenant en charge le coût de la prestation du chanteur "Johnny Rock".

Le Conseil municipal confirme cette proposition en attribuant une subvention de 800 € à l'association Sports et Loisirs.

4) Informatique de la Mairie - Changement du système d'exploitation

Le système informatique fonctionne avec le système Windows XP. Microsoft a décidé d'arrêter la maintenance de ce système, ce qui rend l'installation plus vulnérable et de moins en moins fonctionnelle, en particulier, il n'y a pas de compatibilité avec le PES V2 permettant la dématérialisation des données.

La dépense est estimée à environ 500 €HT pour l'installation de Windows 7 pro à 1 000 € si l'on procède au remplacement de l'ordinateur.

Accord du Conseil municipal

5) Affranchissement et envoi du courrier de la Mairie

Il y a des économies à faire !

a) Contrat collecte primo avec la poste

Il permet au facteur de venir collecter le courrier à la Mairie et nous coûte 732 €TTC par an, soit environ 3 €par jour ouvrable.

Sans ce contrat, le courrier de la Mairie devra être déposé au bureau de la poste ou mis dans une boîte à lettres.

Accord du Conseil municipal pour supprimer ce contrat dès que possible.

b) Contrat Néopost

La location de la machine à affranchir s'élève à 616,16 €TTC en 2014 (hors consommables).

L'entreprise PITNEY BOWES propose la même prestation pour 403,20 €par an avec un engagement sur 5 ans.

Accord du Conseil municipal pour annuler le contrat Néopost (en fin d'année 2015) et le remplacer par un contrat PITNEY BOWES.

6) Instruction des autorisations d'urbanisme

A compter du 01 juillet 2015, la DDTM n'instruira plus les actes d'urbanisme pour le compte des communes membres d'un EPCI de plus de 10 000 habitants dotées du PLU, POS ou carte communale (c'est le cas de la commune de Saint-Aubin-le-Cauf) !

Il appartient à ces communes de se doter d'un service instructeur soit individuellement soit collectivement.

Une réflexion a été menée au niveau du Syndicat Mixte Pays Dieppois-Terroir de Caux.

Deux options ont été envisagées :

- Création d'un service à l'échelle du pays.
- Extension du service instructeur de la ville de Dieppe.

C'est la deuxième option qui apparaît être la plus pertinente (service déjà fonctionnelle, moindre coût).

Aucune compensation financière n'étant prévue, c'est une nouvelle charge pour la commune estimée à 3 600 € par an sur la base d'une part fixe de 2 €/habitant et d'une part modulable de 80 €/dossier.

Accord du Conseil municipal pour signer la convention avec la ville de Dieppe.

7) Plan de gestion du Mont-Raoult : programme de coupes 2015

Les coupes proposées pour 2015 par l'ONF sont :

parcelle 12 (reliquat 2014)	30 stères
parcelle 11 (non faite en 2014)	130 stères
parcelle 09	40 stères
parcelle 14	180 stères

Soit un total de 380 stères

Les travaux sont effectués par le Lycée de Mesnières pour un coût estimé à 7 200 €

Le bois façonné sera proposé à la vente aux habitants en lots de 3, 6 ou 9 stères au prix de 25, 30 ou 35 €/le stère selon la qualité du bois.

Accord du Conseil municipal sur ces propositions.

8) Remboursement d'une vitre cassée

Une vitre a été cassée à la salle polyvalente. L'utilisateur est d'accord pour rembourser le coût de son remplacement soit 22,85 €. Ce tarif n'étant pas prévu, il convient de prendre une délibération.

9) Lave-vaisselle de la cantine

Une fuite importante a été détectée.

Il semblerait d'après le technicien que le système de pivotement du bras de lavage soit défectueux.

Le coût de son remplacement à 484,10 € HT. Pour le moment le problème est maîtrisé.

Compte-tenu du prix, est-il judicieux de faire les réparations ?

10) Demandes de subventions départementales

Les demandes de subventions ne peuvent plus être faites "au fil de l'autre", mais dans le cadre du contrat de proximité et de solidarité par période de deux ans.

Pour la période 2015-2016, les dossiers sont à déposer au plus tard pour le 31 décembre même si l'on a été informé de ce nouveau dispositif que début novembre.

Dossiers déposés par la commune :

- Extension du préau :	81 500 €HT
- Réparation d'un vitrail de l'église :	10 903 €HT
- Etanchéité et isolation du pignon de la salle polyvalente :	14 166 €HT

Fait à Saint-Aubin-le-Cauf,